

Demande de stage

2nde Bac Pro S.A.P.A.T. « Services Aux Personnes et Aux Territoires »

STAGE n°3 : « Accueil et accompagnement des Personnes Agées

en milieu collectif »

Du 27 février au 4 mars 2023

Du 13 mars au 18 mars 2023

Du 20 mars au 25 mars 2023

Du 3 avril au 8 avril 2023

Du 17 avril au 22 avril 2023

Du 1 mai au 6 mai 2023

L'élève _____ est accepté en stage dans l'entreprise.

Nom, téléphone et adresse de l'entreprise (ou tampon) :

Nom du maître de stage : _____ Fonction : _____

HORAIRES journaliers du stagiaire dans la structure principale :

	MATIN		APRES-MDI	
LUNDI	de	à	de	à
MARDI	de	à	de	à
MERCREDI	de	à	de	à
JEUDI	de	à	de	à
VENDREDI	de	à	de	à
SAMEDI	de	à	de	à

(Maxi 35 h hebdomadaires. Pour les moins de 15 ans maxi 32 h hebdomadaires. Les moins de 16 ans ne peuvent pas être en stage après 20h00 le soir.)

Tenue Exigée :

oui si oui préciser :

Non

Date :

Nom et signature du responsable de l'entreprise

Objectifs du stage :

- Connaître la nature et le fonctionnement de la structure d'accueil
- Accompagner les personnes âgées dans les actes de la vie courante
- Identifier les besoins des usagers et contribuer à la qualité des relations avec ces derniers
- Assurer le confort matériel des usagers
- Participer à l'encadrement des activités d'animation
- Participer au bien être psychologique et à la sécurité des usagers

Lieux de stage autorisés

- ☞ E.H.P.A.D et maison de retraite dans tous les services, à l'exception de ceux délivrant des soins d'hygiène corporelle
- ☞ Service d'accueil de jour
- ☞ Service C.A.N.T.O.U / Service protégé
- ☞ Foyer logement / Résidence pour personnes âgées

Activités pouvant être réalisées par le/la stagiaire :

Dans le domaine de la communication et de l'organisation de travail :

- Rendre compte de ses observations à l'équipe
- Observer le déroulement de réunion d'équipe
- Mettre en œuvre les consignes relatives à la prévention des risques professionnels
- Identifier les marches à suivre en cas d'urgence et/ou d'accident et adapter les consignes en cas d'imprévu
- Recueillir et exécuter les consignes des professionnels
- Echanger avec la personne âgée et l'équipe de travail

Dans le domaine de l'hygiène du cadre de vie :

- Préparer, ranger et entretenir le matériel utilisé lors des activités en respectant les consignes d'hygiène, de sécurité et le confort des personnes âgées
- Réaliser la réfection des lits
- Ordonner et nettoyer l'environnement de la personne âgée et le matériel
- Trier et éliminer les déchets
- Respecter et mettre en œuvre le circuit du linge

Dans le domaine de l'aide à la personne :

- Aider à l'habillage et au déshabillage
- Accompagner les personnes âgées aux toilettes dans le respect de leur intimité
- Participer à l'installation des personnes âgées lors des repas
- Aider à la prise du repas
- Accompagner et surveiller les activités de vie quotidienne et d'animation (ex : ateliers d'animation, sortie)

Ce que le stagiaire ne peut pas faire seul : Des transmissions d'informations aux familles -

Renseigner des documents professionnels - des techniques de soins corporels (change de protection, toilette, douche) - la distribution et/ou la surveillance des médicaments.

La liste des activités est non exhaustive, elle est à adapter en fonction de l'établissement d'accueil et des aptitudes du stagiaire

MFR DU PONT DU GARD

Établissement associatif Privé de Formation sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture et Centre de Formation des Apprentis.

4 les codes bas • 30210 Castillon du Gard • 04 66 37 09 32 • mfr.castillon@mfr.asso.fr • www.mfr-pontdugard.com

